



Conjoint de ressortissant étranger vivant en france

Par **eric**, le **22/02/2011** à **13:04**

Bonjour Monsieur, MadamernrnJe suis étudiant africain en master 1 en droit public . je totalise 10 ans de présence en France avec une carte de séjour étudiant. j'ai rencontré depuis maintenant 9 mois une jeune fille(elle aussi africaine) avec qui je veux construire ma vie et une famille. rnrnsauf que celle ci(elle vient de m'informer) depuis le mois de juillet son visa est arrivé à expiration, sachant qu'elle était venue en vacance en France avec un visa touriste de 3 mois. rnrnj'aimerais savoir s'il est possible, aux regards des règles juridiques françaises, de fonder une famille avec cette fille? s'il est possible qu'à l'avenir elle puisse être en situation régulière? quelles sont les possibilités qui s'offrent à nous et surtout à elle? rnrnCordialement

Par **chris_idv**, le **22/02/2011** à **15:07**

Bonjour,rnrnVous pouvez assurément fonder une famille mais reste à savoir si votre amie pourra obtenir un titre de séjour pour la France.rnrnVous pouvez vous marier et demander un titre de séjour pour votre conjointe.rnPour qu'il vous soit accordé il vous sera nécessaire de justifier de ressources et d'un logement compatible avec les normes de vie françaises, vous permettant de vivre en France sans devenir une charge pour la société française.rnrnCordialement,

Par **eric**, le **22/02/2011** à **17:05**

je vous remercie de vos conseils. je vous signale que parallèlement à mes études, je travail et je suis donc en mesure de vivre sans devenir une charge pour la société française.

encordialement